Fiche de données de sécurité

Shell Spirax A 80W-90

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Code du produit 001A0583
No. Infosafe ACLK1 01/fre/fra/C
Date d'émission 2005/07/27
Type du produit Huile de transmissions.

Autres noms	**NOM**	**CODE**
	Shell Spirax A 80W-90	140001208187

Fournisseur

Shell Pacifique
1 route de la Digue
BP L2 98849
NOUMEA
Nouvelle Calédonie

Numéro de téléphone
Téléphone (urgences)
SAMU 15 ou Hopital Gaston Bouret tél : 25.66.66
Numéro de téléphone / Télécopie
Tel:25.82.34 Fax:26.12.61

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation
Huiles minérales sévèrement raffinées et additifs. L'huile minérale sévèrement raffinée contient moins de 3 % en masse d'extrait DMSO selon IP 346.

NOM	CAS	EINECS	PROPORTION	Symbole(s) de danger	Phrase(s) de risque
propène-1,méthyl-2, sulfurisé	68511-50-2	270-943-2	1-5 %		R52/53

Autres informations
Voir en Section 16 ' Autres informations' le texte complet pour chaque phrase de Risque.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne	Non classé comme dangereux selon les critères CE.

Effets néfastes sur la santé
Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

Dangers physico-chimiques
Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

Dangers pour l'environnement
Non classé comme dangereux pour l'environnement.

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets secondaires
Ne présente probablement pas de danger d'intoxication aiguë dans les conditions normales d'emploi.

Inhalation
En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Peau
Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital. Prendre un avis médical même en l'absence de blessures apparentes.

Contact avec les yeux
Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion
Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin.

Conseil(s) au médecin
Traiter selon les symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques
La combustion peut créer un mélange complexe de particules en suspension dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre, des composés du plomb et des composés non identifiés, organiques ou non.

Moyens d'extinction appropriés
Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

Moyens d'extinction déconseillés
Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

Équipement de protection
Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles
Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

Précautions environnementales
Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

Méthodes de nettoyage - petits déversements
Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Balayer et placer dans un conteneur clairement identifié pour une élimination conforme aux réglementations locales.

Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels
Empêcher que le produit ne se répande en créant une barrière de sable, de terre ou de tout autre matériau de rétention. Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant. Eliminer comme pour les petits épandages.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation
Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des fûts, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Éviter les déperditions accidentelles. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Eviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

Stockage
Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

Températures de stockage
Au minimum 0ºC. Au maximum 50ºC.

Matériaux recommandés
Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

Matériaux inappropriés
Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

Autres informations
Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Substance	Réglementation	Durée d'exposition	Limite d'exposition	Unités	Notes
Huile minérale (brouillard)	ACGIH	Temps, moyenne pondérée	5	mg/m3	
	ACGIH	LECT (Limite d'exposition à court terme)	10	mg/m3	

ACGIH ACGIH Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles d'exposition, protection personnelle
Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

Protection du système respiratoire
Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

Protection des mains
Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

Protection des yeux
Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

Protection du corps
Limiter toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

Contrôles d'exposition de l'environnement
Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	Ambre.
État physique	Liquide à température ambiante.
Odeur	Caractéristique de l'huile minérale.
Valeur du pH	Données non disponibles.
Tension de vapeur	Probablement < 0,5Pa à 20ºC.
Point d'ébullition initial	Probablement > 280°C.
Solubilité dans l'eau	Négligeable.
Densité	899 kg/m3 à 15°C.
Point d'éclair	158°C (PMCC).
Limite supérieure d'inflammabilité	10%(v/v).
Limite inférieure d'inflammabilité	1%(v/v).
Température d'auto-inflammation	Probablement > 320ºC.
Viscosité cinématique	157 mm2/s à 40°C.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.
Densité de vapeur (Air = 1)	Supérieure à 1.
Coefficient de partage octanol-1/eau	log Pow probablement supérieur à 6.
Point d'écoulement	-27ºC.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité
Stable.

Conditions à éviter
Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

Matières à éviter
Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux
Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'évaluation
Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë - orale
DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - voie cutanée
DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - par inhalation
Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Irritation occulaire
Probablement légèrement irritant.

Irritation cutanée
Probablement légèrement irritant.

Irritation respiratoire
Si des brouillards sont inhalés, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

Sensibilisation de la peau
Probablement non sensibilisant pour la peau.

Propriétés cancérogènes
Le produit est constitué d'huiles minérales de type non cancérogène d'après des études réalisées sur l'animal, par application locale sur la peau. Les autres composants ne sont pas connus pour être associés à des effets cancérogènes.

Propriétés mutagènes
N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

Toxicité pour la reproduction
N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

Autres informations
Des contacts prolongés et/ou répétés avec ce produit, en particulier à de hautes températures, peuvent provoquer un dégraissage de la peau. Ceci peut entraîner une irritation, voire une dermatite, en particulier lorsque l'hygiène personnelle est peu respectée. Minimiser les contacts avec la peau. L'injection de produit sous haute pression dans la peau peut entraîner une nécrose locale si le produit n'est pas chirurgicalement enlevé. Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination. Toutes les huiles usagées doivent être manipulées avec précaution et tout contact avec la peau doit être évité au maximum.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'évaluation
Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

Mobilité
Liquide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Flotte sur l'eau. S'il entre en contact avec le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol et n'est pas mobile.

Persistence / Dégradabilité
Probablement non facilement biodégradable. Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

Bioaccumulation
Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

Ecotoxicité
Mélange très peu soluble dans l'eau. Peut se déposer et engluer physiquement les organismes aquatiques. Ce produit est probablement pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques, LL/EL50 > 100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.). L'huile minérale n'entraîne probablement pas d'effets à long terme sur les organismes aquatiques à des concentrations inférieures à 1 mg/l.

Autres effets néfastes
On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.
Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets
Recycler ou éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

Elimination du produit
Comme pour les déchets.

Elimination des emballages
Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations relatives au transport
Non dangereux pour le transport selon les codes ONU, OMI et IATA/ICAO.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles européens	Pas de symbole.
Phrase(s) de risque CE	Non applicable.
Conseil(s) de prudence CE	Non applicable.
Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues)	Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).
TSCA (USA)	Tous les constituants sont répertoriés.

Emballage et étiquetage
Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

Références
67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.
1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.

91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.
Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.
Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroluem Substances - Summary Data and Rationale
Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.

Restrictions
Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.

Liste des phrases R en section 2
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Numéro du service technique à contacter
25.82.34

Information(s) complémentaire(s)
Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.
... Fin de FDS ...